ESE FORMATION

PROGRAMME PRÉVENTION

4 jours

28 heures

Formation certifiante

4 à 10 stagiaires

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

Salarié d'un établissement de santé ou médico-social

ÉVALUATION

2 épreuves certificatives

ORGANISATION

4 jours avec possibilité d'une intersession de deux semaines

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.

TARIF

Sur devis

EN SAVOIR PLUS

www.ese-formation.fr

contact@ese-formation.fr

Devenir acteur PRAP pour les personnels des établissements du milieu sanitaire et médico-social (2S)

La formation est animée par un formateur PRAP 2S certifié

Objectifs de formation

- Permettre au salarié de devenir acteur de la prévention de son établissement et par là même, d'être acteur de sa propre prévention

Objectifs pédagogiques

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque de son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Contenu

- Enjeux de la prévention
- Éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
- Risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique.
- Observer et analyser une situation de travail dangereuse pour repérer les risques d'atteintes à sa santé
- Formalisation et hiérarchisation de pistes d'amélioration des situations de travail
- Enjeux de l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée
- Accompagnement à la mobilité de la personne aidée :
 - *Les déplacements spontanés*
 - *L'évaluation des capacités en fonction du déplacement à réaliser*
 - *Les modalités d'assistance en lien avec l'environnement*
 - *Les aides techniques adaptées*

Modalités d'animation

Échange, travaux de groupe, jeux de rôles.

Le certificat d'acteur est validé pour une durée de deux ans puis un MAC sera nécessaire

Lieu de formation

Sur site client

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

Mis à jour le 31 mars 2025